

Delémont, le 4 mai 2020

Communiqué à l'attention des directions d'écoles pour transmission au corps enseignant

Consignes et propositions pour aider à l'organisation de la reprise

Comment nous protéger du nouveau coronavirus COVID-19 ?

- Garder ses distances en toutes circonstances
- A chaque entrée dans le bâtiment scolaire, se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon liquide pendant au moins 20 secondes et utiliser des papiers à usage unique pour s'essuyer les mains.
- En absence d'eau et de savon, utiliser une solution hydro-alcoolique pour les mains
- Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude
- Jeter les mouchoirs dans une poubelle et se laver les mains
- Ne pas se toucher les yeux, le nez et la bouche
- Ne pas donner de poignées de main ni d'embrassades
- Éviter tout contact avec des personnes malades
- En cas de symptômes (fièvre, toux, etc.), rester à la maison et éviter tout contact avec d'autres personnes

Plus d'informations sur www.ofsp-coronavirus.ch

- Tout le monde peut contribuer activement à la lutte contre le nouveau Coronavirus**
- Adoptez ces mesures de protection**
- Adoptez une communication virale et faites connaître ces recommandations à tous vos proches**

Calendrier prévisionnel :

Lundi 11 mai	Mardi 12 mai	Mercredi 13 mai	Jeudi 14 mai	Vendredi 15 mai
Groupe A	Groupe B	Groupe A	Groupe B	Groupe A
Lundi 18 mai	Mardi 19 mai	Mercredi 20 mai		
Groupe B	Groupe A	Groupe B		

L'organisation des demi-classes du 11 au 20 mai est de la responsabilité des directeurs.

De manière générale, la reprise est organisée avec des effectifs correspondant à **des moitiés de classe** pour permettre une reprise progressive et adaptée aux circonstances particulières. Les élèves viendront à l'école un jour sur deux ; le jour où ils n'ont pas école, ils effectuent les devoirs que leurs enseignant-e-s leur auront donnés la veille.

En classe, deux adultes au maximum pourront intervenir simultanément.

Quelques pistes sont proposées, elles sont à adapter aux circonstances et conditions locales :

- utilisation des groupes déjà constitués ACM/ACT par panachage ;
- découpage par degrés scolaires pour les classes à double degrés,
- pour les classes de 1P/2P : il est possible de fonctionner par degrés (2P les lundis mercredis et vendredis, 1P les mardis et jeudis), par exemple ou selon l'alternance par demi-journées.

Des récréations décalées peuvent être organisées lorsque cela est possible.

Les directions veilleront à communiquer aux parents et aux enseignant-e-s les dispositions prises au sein de leur établissement et les informeront de manière anticipée, au plus tard **le 7 mai**, quels sont les élèves qui se rendront à l'école le lundi, respectivement les autres jours de la semaine du 11 mai puis de la semaine suivante en veillant à respecter une alternance pour équilibrer le nombre de jours de présence sur la quinzaine.

Pour faciliter au mieux l'organisation familiale, au sein d'un même établissement, les directions entendront, dans la mesure du possible, les demandes des familles qui souhaiteraient que soient convoqués simultanément leurs enfants.

Organisation et situations particulières :

- Les **cours facultatifs, devoirs surveillés, CLCA, sessions d'enrichissement et sessions bilingues** reprendront à partir du 25 mai. Les enseignants seront à disposition des directions pendant les deux premières semaines de reprise partielle, dans la limite de leur pensem respectif.

- La période de reprise partielle est organisée afin de reconstruire le lien entre élèves et enseignants. Pour les **élèves des structures de soutien EP et ES et des classes Delta des écoles primaires**, les dispositifs se calquent sur les modalités retenues pour l'enseignement ordinaire.

- Les **2 classes de soutien de l'Oiselier** et les classes spécialisées de l'ES Thurmann garderont leur fonctionnement habituel.

- Les **classes de transition** fonctionnent comme les classes de l'enseignement ordinaire, par demi-groupes dès le 11 mai puis en classe entière à partir du 25 mai.

- Les **enseignants de soutien ambulatoire et d'appui** verront leur mission adaptée aux circonstances. Ils ne seront, jusqu'à la fin d'année, plus nécessairement attachés au suivi de leurs élèves, mais répondront aux besoins émis et définis par l'équipe pédagogique de leurs écoles. Ils deviennent les personnes ressource de l'école et fonctionneront de préférence sur le mode du co-enseignement, avec des petits groupes d'élèves, en prenant en charge les difficultés ponctuelles ou la remise à niveau indispensable repérées par les enseignants pendant la période d'enseignement à distance.

Dès le 11 mai, ils seront présents dans les classes pour aider à la mise en place des nouvelles dispositions d'enseignement avec les élèves.

- Les **enseignants de soutien individuel** restent à disposition des directions dans leurs écoles respectives au prorata de leur taux d'activité. Ils pourront aider à l'adaptation des mesures et précautions à mettre en place et intervenir dans certains groupes.

- Les **intégrations** en classe ordinaire des élèves de la **Fondation Pérène** et de l'**Hôpital de jour** reprendront à partir du 25 mai.

Les enseignants de soutien individuel et les éducateurs restent à disposition des directions dans leurs écoles respectives, ils pourront aider à l'adaptation des mesures et précautions à mettre en place et intervenir dans certains groupes.

- Les accompagnants des élèves **sourds et malentendants** ou **mal voyants** seront à disposition de leurs élèves au sein des écoles.

- Pour les élèves suivi-e-s par du personnel spécialisé pour lequel-le-s le comportement n'est d'un point de vue sanitaire pas adéquat, et ceci au cas où les mesures de protection sanitaires nécessaires ne peuvent être mises en œuvre, la scolarisation à distance doit être maintenue. Comme jusqu'à présent, la direction et les représentants légaux déterminent ensemble un projet adapté en cas de besoin.

- Jusqu'au 25 mai, les **structures allophones** fonctionneront de manière à limiter les déplacements (y compris au sein des écoles) et au bénéfice des élèves. Ainsi pendant les deux semaines de reprise partielle, les établissements peuvent s'organiser de manière à permettre un accueil maximum de ces élèves au sein des structures allophones.

- Les interventions suivantes reprendront le 25 mai : Langues et Cultures d'Origine, animations en santé sexuelle et éducation routière. Le calendrier sera réadapté pour les classes n'ayant pas encore suivi les cours.

- Pour le programme *Sortir ensemble et se respecter* : cf. courriel de Mme Monnot-Gerber envoyé aux directions secondaires le 8 avril.

- Les interventions suivantes sont supprimées : ateliers matinées bilingues (ATMA) et animations en éducation nutritionnelle.

- La présence des **infirmières scolaires, des intervenant-e-s socio-éducatifs-ves** et des **médiateurs-trices** pourra être renforcée pendant cette fin d'année scolaire.

- **L'équipe du conseil pédagogique** se tient à disposition des enseignants pour apporter son aide à la construction de cette reprise, à l'organisation des dernières semaines de l'année scolaire et à la préparation de la rentrée d'août 2020.

Le Service de l'enseignement

Les termes utilisés pour désigner des personnes s'appliquent indifféremment aux genres.